

Communiqué

10/01/2019

## Les négociations commerciales doivent tenir compte des coûts de production du lait de chèvre

Après la sévère crise de 2010-2013, la situation financière des exploitations caprines s'est améliorée. Mais malgré des marchés dynamiques en France et à l'export, la filière caprine peine encore à renouveler ses exploitations : **plus de 40% des éleveurs ont plus de 55 ans et n'ont pas tous de repreneur à ce jour.**

Les Etats Généraux de l'Alimentation, et la loi qui en est issue, réaffirment la nécessité de prendre en compte les coûts de production pour la détermination du prix des produits agricoles. Cela est d'autant plus nécessaire dans la filière caprine qui, depuis la sécheresse de cet automne, voit à nouveau les charges partir à la hausse, ce qui montre l'extrême fragilité des éleveurs face à la volatilité des coûts de production. Cette volatilité avait déjà été l'un des principaux facteurs à l'origine de la crise de 2010-2013.

Les prix de vente industriels des fromages de chèvre doivent être négociés à la hausse afin que les producteurs de lait de chèvre soient rémunérés de façon juste et équilibrée pour pouvoir faire face à la hausse de ces coûts de production, améliorer leurs conditions de travail et continuer à produire un lait de qualité « origine France » en accord avec les attentes sociétales.

La FNEC demande ainsi une revalorisation du prix du lait pour atteindre un prix moyen annuel 2019 de 780 € / 1000 L. C'est ce niveau de valorisation qui peut permettre d'absorber la hausse des charges et prétendre à une rémunération de 2 SMIC / UMO, pour une charge de travail en élevage conséquente et une astreinte importante.

**La filière caprine ne peut pas se permettre de perdre à nouveau des producteurs. La FNEC appelle clairement les transformateurs et distributeurs (GMS et RHF) à appliquer le principe des Etats Généraux et prendre en compte les coûts de production en élevage lors des prochaines négociations commerciales.**

**Il en va de la pérennité de la filière caprine. Il est temps que tous les acteurs de la filière prennent leurs responsabilités.**

Contact : Jacky Salingardes, président - 06 76 76 67 62

Franck Moreau, secrétaire général - 06 37 30 95 22

Sophie Espinosa, directrice – 06 37 47 11 68